

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20240511

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Valennes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation  
15 mai 2024

Date d'affichage  
15 mai 2024

Nombre de conseillers  
En exercice : 42  
Présents : 30  
Votants : 34

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, GAUTIER Cindy, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. DUPIN Christian membre suppléant.

### Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel  
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian  
M. FLAMENT Dominique donne pouvoir à Mme ROUGET Anne-Marie  
M. FOUCAULT Yves  
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme BONNEFOY Béatrice  
M. JAMOIS Xavier  
M. MERCIER Marc donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. MORIN Sébastien  
M. PARIS Hubert  
Mme BESNIER Claire  
Mme DAVID Isabelle donne pouvoir à Mme LELONG Françoise  
Mme GERMAIN Martine  
Mme RENARD Candy

Monsieur GUIBERT Aris est nommé secrétaire de séance.

**OBJET :**

**PETITE ENFANCE  
MODIFICATION DU REGLEMENT DU MULTI-ACCUEIL  
LE JARDIN DES SENS**

Vu les délibérations n°D201801 et 20190904 concernant le règlement de fonctionnement du Multi-accueil « Le Jardin des Sens »,

Vu l'avis de la Commission Action sociale, Familles et Solidarité, du 04 avril 2024.

Monsieur le Président propose le règlement actualisé (mise en place du badge à l'arrivée et départ des enfants, composition du personnel, évolutions légales, mise en place du Référent santé et accueil inclusif, suppression de la majoration de tarif pour les familles extérieures à la CCVBA...).

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement du Multi-accueil « Le Jardin des Sens » tel que présenté en annexe

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 23 mai 2024

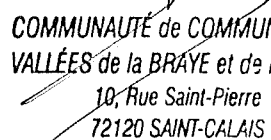
Le secrétaire de séance,

Aris GUIBERT



Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS